



BANQUE des
TERRITOIRES

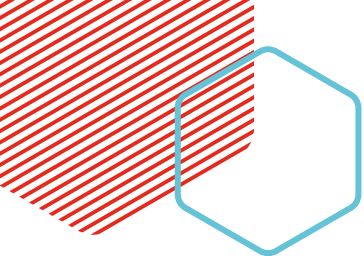


Cofinancé par
l'Union européenne

PVD+

2023-2024 : premier bilan du
dispositif

Janvier 2025



INTRODUCTION

Lancé le 1er octobre 2020 sur une période de 6 ans, le programme national Petites Villes de Demain (PVD) a pour objectif de donner aux élus des territoires marqués par des fragilités socio-économiques et financières, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation.

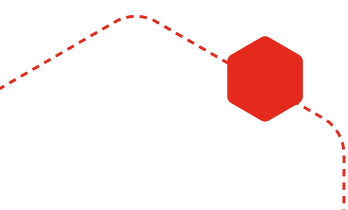
Ciblé sur 1 645 communes et leurs intercommunalités, le programme ambitionne de répondre à l'émergence de nouvelles problématiques sociales et économiques, tout en participant à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme est piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) qui anime au niveau national un large collectif de partenaires, parmi lesquels la Banque des Territoires (BDT) intervient comme un partenaire fondateur et fournisseur de fonds propres, de produits de dette à long terme et d'assistance technique.

Les deux premières années du programme ont été consacrées à un accompagnement à l'élaboration de la stratégie de revitalisation des PVD, formalisée dans le cadre d'une convention-cadre valant Opération de Revitalisation de territoire (ORT). Cependant, le passage à l'opérationnel des plans d'actions de certaines PVD se heurte souvent à un défaut de connaissances et d'expertise pour accéder et mobiliser des financements.

L'identification et l'accès aux différents guichets (locaux, régionaux, nationaux, européens, mécénat) n'est en effet pas toujours aisé, chacun ayant ses critères, son calendrier... Certains sont connus (Fonds Vert), d'autres moins (Fonds Chêne) ou sont réputés peu accessibles (FEDER). De même, leur bonne articulation avec des instruments financiers (prêts verts) peut s'avérer difficile. Pourtant c'est souvent la réalité quotidienne du bouclage financier d'un projet.

Piloté par la Banque des Territoires avec le soutien de la Commission européenne dans le cadre du programme InvestEU, PVD+ vient ainsi compléter la contribution de la Banque des Territoires au programme PVD en fournissant une ingénierie technique et financière sur-mesure pour aider les collectivités labellisées PVD à identifier et à capter les financements susceptibles de soutenir leurs projets de la transition écologique et énergétique.

Un an après le lancement opérationnel de PVD+ en octobre 2023, un premier rapport d'activité a été transmis à la Commission européenne pour faire le bilan sur les missions lancées et relever les premiers résultats. L'occasion de présenter publiquement une synthèse de cette première année de mise en œuvre du dispositif.



Quels projets sont éligibles à PVD+ ?

Les projets éligibles à l'offre PVD+ doivent remplir les conditions suivantes :

- Les demandes doivent être portées par des villes ou leur groupement labellisés « Petites Villes de Demain » ;
- Les projets sont inscrits au plan d'actions de la convention cadre valant le plus souvent Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de la ville PVD ;
- Les projets sont susceptibles de mobiliser des financements verts (subventions, prêts et instruments financiers dédiés à la transition écologique). Il doit aussi y avoir une volonté ou possibilité de renforcer la performance environnementale du projet, voire d'infléchir le projet au regard des critères d'accès aux financements verts.

Un accès facile pour les collectivités locales : la plateforme PVD+

Une **plateforme internet de dépôt de dossiers** sert de canal **unique** pour les sollicitations des communes ou EPCI qui visent un accompagnement PVD+. Cette plateforme est accessible à l'adresse suivante : <http://www.pvd-plus.eu>.

Une fois le dossier déposé sur la plateforme, les demandes sont analysées pour qualifier les besoins et identifier les différentes prestations à mobiliser pour répondre aux besoins.

Ces prestations sont fournies auprès des collectivités PVD par une « task-force » constituée de **consultants spécialisés** en ingénierie technique et financière.



Quelles sont les prestations proposées ?

7 types de **prestations** peuvent être mobilisées de manière cumulée ou non **selon la nature des projets et des besoins** :

- **P1** Revue des projets PVD de la convention cadre valant ORT de la collectivité
- **P2** Analyse technique et financière des projets au regard des critères d'accès aux financements
- **P3** Rédaction de dossiers de demande de financements
- **P4** Accompagnement en continu de la phase de structuration financière et lors du tour de table
- **P5** Expertise et contre-expertise des business plan
- **P6** Organisation et animation d'ateliers de sensibilisation et de travail autour de questions ciblées sur l'accès aux financements verts
- **P7** Benchmark et retour d'expériences sur des projets ayant bénéficié de financements ciblés

2024 : Premier bilan opérationnel

Un an après le lancement de PVD+, **102 missions ont été déployées auprès des PVD et une cinquantaine de missions sont déjà achevées.**

3081 connexions à la plateforme

102 missions lancées, correspondant à
170 prestations pour les collectivités

53 missions achevées

Des territoires bénéficiaires en majorité de moins de 5 000 habitants

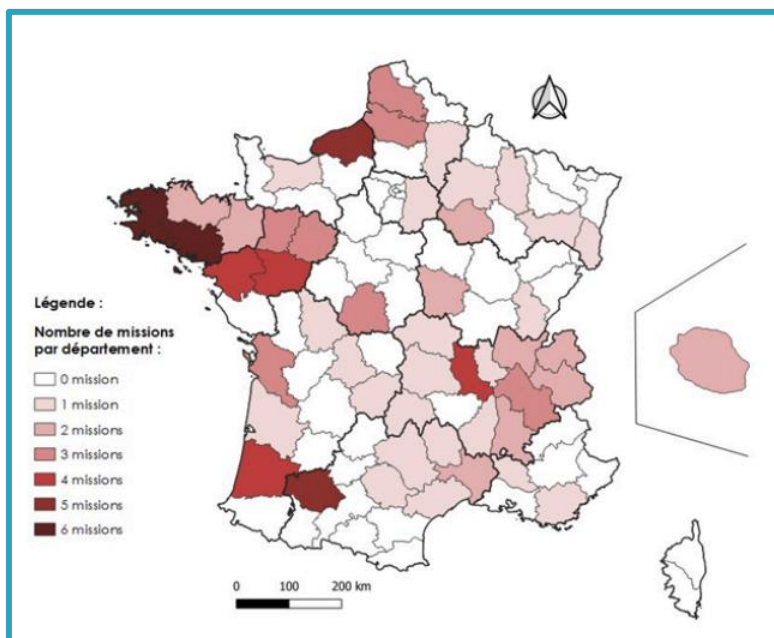
99 territoires PVD ont bénéficié d'un appui au titre de PVD+ au cours de la première année de mise en œuvre du dispositif. Il s'agit essentiellement de communes PVD (82%), le reste étant des groupements de communes PVD.

84% des territoires bénéficiaires ont moins de 10 000 habitants et 64% moins de 5 000 habitants. **La taille moyenne des territoires bénéficiaires est de 5 532 habitants.**

Un déploiement territorial hétérogène

Les territoires qui ont bénéficié d'un accompagnement PVD+ sont en proportion plus nombreux dans les régions **Bretagne, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes.**

Cela s'explique notamment par des actions de communication ciblées et l'effet de « bouche à oreille » qui incite plusieurs communes d'une même intercommunalité ou d'un même département à se saisir du dispositif.



Les temps forts de la communication en 2024



Quelles ont été les actions de communication menées en 2024 ?

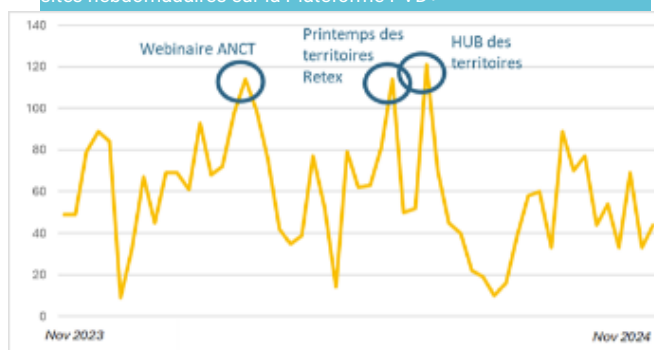
- 8 Publications nationales
- 4 Campagnes emailing
- 5 Ateliers régionaux
- 6 Webinaires et événements nationaux

Trois temps forts ont accompagné le déploiement de PVD+ au cours de l'année 2024 :

- Le 8 mars : **webinaire organisé par l'ANCT** animé par la Banque des Territoires (Les décryptages du Club des Petites villes de demain)
- Le 30 mai : 5^{ème} édition du **Printemps des Territoires** à destination des acteurs territoriaux et élus
- Le 2 juillet : **webinaire « Hub des Territoires »** : présentation des financements verts et retours d'expériences PVD+.

Ces actions de communication ont suscité un vif intérêt des PVD et s'est traduit par des pics de connexion à la plateforme après chaque événement.

Effet des actions de communication nationales sur le nombre de visites hebdomadaires sur la Plateforme PVD+



A voir ou revoir : Les rencontres du Hub - PVD+

Le Hub des Territoires a organisé le 2 juillet 2024 un événement dédié à PVD+ intitulé « **Mobiliser les financements verts pour accélérer vos projets de redynamisation** ».

- **Comment la transition écologique peut s'avérer être un atout pour financer des projets de redynamisation territoriale ? Quels sont les financements disponibles et pour quels types de projets ? Quels impacts concrets sur les projets des PVD ? Point d'étape et retours d'expérience sur la recherche de solutions de financement grâce à PVD+.**

Une première séquence a été dédiée au panorama des financements verts suivie d'un retour d'expériences avec les témoignages des communes de Le Trait, Le Folgoët et de Duclair.

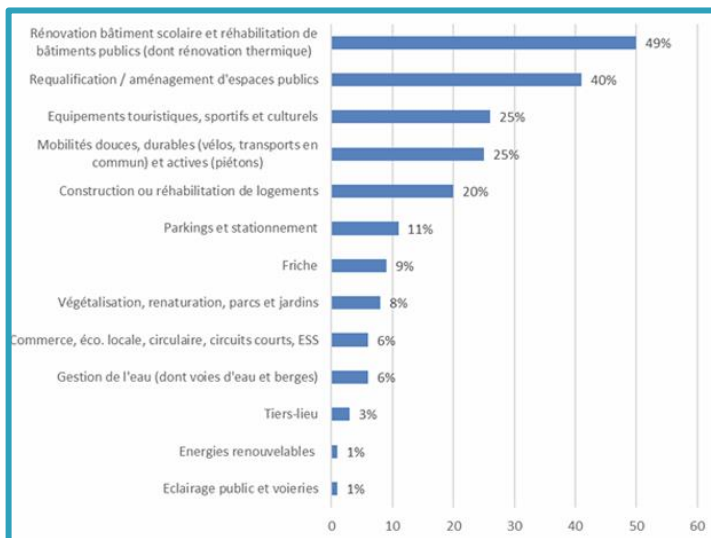
La présentation est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.banquedesterritoires.fr/les-rencontres-du-hub-pvd-mobiliser-les-financements-verts-pour-accelerer-vos-projets-de>

Des projets qui contribuent à la transition écologique des territoires

Les projets accompagnés au titre de PVD+ sont majoritairement des projets de :

- **Rénovation des bâtiments publics et scolaires** : amélioration du confort thermique (été / hiver), de l'efficacité énergétique, mise aux normes et accessibilité...
- Et de **requalification et réaménagement d'espaces publics** visant à contribuer conjointement à l'amélioration du cadre de vie et à l'adaptation au changement climatique, en intégrant des actions de végétalisation, de renaturation, de désimperméabilisation, la prise en compte de mobilités douces, etc.



Premiers retours sur les axes d'amélioration technique des projets

Le dispositif dégage plusieurs pistes d'amélioration technique des projets pour mieux intégrer les critères d'accès aux financements verts. Parmi les pistes identifiées, six leviers récurrents permettent de mieux mobiliser les financements verts :

■ La gestion de l'eau (infiltration, récupération...)

Exemples : recourir aux revêtements alternatifs et fosses d'arbres laissant s'infiltrer une partie plus importante des précipitations ; mettre en place un système de récupération des eaux de pluie pour fournir les besoins en arrosage, nettoyage du site ; limiter la largeur de la chaussée au strict nécessaire pour augmenter les surfaces désimperméabilisées...

■ La prise en compte de la biodiversité

Exemples : favoriser des clôtures perméables (pour permettre le passage de la petite faune) et naturelles (pour veiller aux continuités écologiques) ; développer une stratégie d'éclairage adaptée aux différents espaces...

■ Intégrer la végétalisation

Exemples : végétaliser la toiture et les façades des bâtiments ainsi que les espaces extérieurs ; choisir des arbres de grande canopée et limiter l'élagage pour augmenter la surface ombragée ; penser la réversibilité de l'aménagement afin d'anticiper les évolutions en termes de pratiques modes...

■ Améliorer la performance énergétique

Exemples : miser sur le potentiel solaire en toiture et envisager des protections solaires sur les vitrages (brise-soleil) ; se raccorder à un réseau de chaleur en biomasse et utiliser du combustible bois issu de plaquettes forestières ; utiliser une pompe à chaleur air / eau...

■ Promouvoir les mobilités décarbonées

Exemples : intégrer l'installation d'abris pour le stationnement vélo en plus des arceaux ; utiliser des bornes de plus de 3 KW pour la recharge des voitures électriques...

■ Choix des matériaux

Exemples : valoriser la ressource en bois (mobiliers urbains, petits aménagements...) si l'abattage d'arbre s'avère inévitable ; valoriser les déchets issus du site...

Premiers résultats : Ils ont fait confiance à PVD+...

...Et ont obtenu des financements

Saint-Just-la-Pendue [42 AUVERGNE-RHONE-ALPES]

La mission PVD+ a permis d'élaborer, dans des délais très contraints, les dossiers de subvention dans le cadre du **Fonds vert** et d'obtenir les financements pour deux projets structurants de son territoire : la rénovation et la renaturation de la rue du commerce (principale rue de la ville) et la conversion d'une friche en maison de santé.

Vatan [36 CENTRE-VAL DE LOIRE]

A l'issue de l'accompagnement PVD+, la ville a obtenu une subvention au titre du **Fonds Vert** pour son projet de renaturation et d'aménagement de la Place Pillain,

Vic-le-Comte [63 AUVERGNE-RHONE-ALPES]

La ville a obtenu une subvention au titre du **Fonds vert** pour son projet de réhabilitation et de transformation d'un ancien EHPAD en salle d'activité communale.

Hesdin [62 HAUTS-DE-FRANCE]

Son projet de réhabilitation du groupe scolaire, en cours d'achèvement, a obtenu une subvention au titre du **Fonds Vert** de 35% des dépenses éligibles, correspondant au maximum accessible pour la commune sur ce type de dispositif.

...Pour changer d'approche

Vatan [36 CENTRE-VAL DE LOIRE]

La prestation 2 d'analyses techniques et financières des projets est l'occasion de proposer de nouvelles approches. Cette prestation a été mobilisée pour 2 projets (rénovation de la mairie de Vatan et réhabilitation d'un logement communal). En sus des apports techniques, **une approche financière en coût global a été menée**, afin de préfigurer une rénovation globale des bâtiments – alors qu'il s'agissait initialement de remplacer la chaudière fioul - et d'éclairer les élus concernant l'impact budgétaire des solutions techniques préconisées sur les gains réalisés en matière d'exploitation.

...Pour améliorer les performances environnementales du projet

Communauté de Communes du Royans en Vercors [26 AUVERGNE-RHONE-ALPES]

La mission PVD+ portait sur le **projet de réhabilitation et de modernisation de la piscine extérieure** intercommunale du Vercors, située sur la commune de la Chapelle en Vercors. Grâce à un travail mené conjointement avec le CAUE, des pistes d'amélioration avec hypothèses chiffrées associées à des financements verts ciblés ont été proposées, permettant aux élus d'arbitrer en faveur d'un bassin biologique et de la renaturation des abords de la piscine.

Murat [15 AUVERGNE-RHONE-ALPES]

La mission PVD+ a porté sur la requalification d'un ensemble de deux bâtiments visant l'accueil d'actifs et de saisonniers, de groupes, des espaces de réception et des locaux associatifs. **Des éléments techniques particulièrement détaillés** ont été apportés pour permettre à la commune **d'opérer des choix stratégiques** au regard de sa capacité à mieux capter des financements verts, de la définition des cibles commerciales aux recommandations relatives sur les modalités de portage, jusqu'à la consolidation du modèle économique du projet via la recherche de financements verts et la modélisation d'un plan d'affaires prévisionnel.

...Pour s'inscrire dans la continuité, faire mûrir les projets et les concrétiser

Saint-Clar [65 OCCITANIE]

La commune, qui a bénéficié d'une prestation 2 d'analyse technique et financière pour ses projets de désimperméabilisation et de revégétalisation des places, a demandé à bénéficier d'une prestation 3 **pour réaliser les dossiers de demandes de financements** identifiés à l'issue de la première mission (Fonds verts, Région, ADEME).

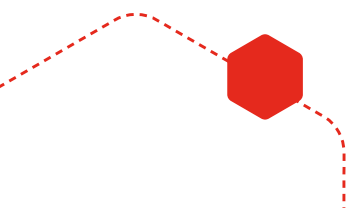
EN GUISE DE CONCLUSION

Des résultats qui confirment le besoin d'ingénierie des PVD

Les collectivités bénéficiaires du dispositif PVD+ ont sollicité des prestations à **différents niveaux de maturité** de leur projet.

Certaines communes ayant bénéficié d'un premier accompagnement PVD+, à une maturité moins élevée de leur projet, ont bénéficié d'une **mission complémentaire** leur permettant de monter et de déposer les dossiers de financement. Ceci démontre le caractère évolutif du dispositif nécessaire à la concrétisation des projets.

Les bénéficiaires s'estiment globalement **satisfaits** par le dispositif, dont l'accompagnement est jugé particulièrement utile et pertinent au regard de leurs besoins. Cette satisfaction est le résultat d'un effort partagé entre les équipes de la Banque des Territoires et la Task force réunissant les consultants des cabinets Axess, FCL, EY, Espelia, Grant Thornton et Technopolis France !





BANQUE des
TERRITOIRES



Cofinancé par
l'Union européenne

banquedesterritoires.fr



|



@BanqueDesTerr